

Commune de SOLLACARO

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 Avril 2024 à 18h30

Membres présents : Cesari Rose Marie, Germain Antoinette, Langianni Marie Paule, Lomellini Elisabeth, Bartoli Jean Jacques, Nicolai Yves, Istria Jérôme, Bucai Bernard.

Membres absents excusés : Cesari Blanche (pouvoir Cesari Rose Marie), Bartoli Isabelle.

Secrétaire de séance : Bucai Bernard

En préambule : Approbation du compte rendu du conseil municipal datant du 8 mars 2024 à 18h30 (celui-ci est approuvé à l'unanimité).

Rapport N°1 : Délibération sur l'affectation des résultats de 2023

Le Maire expose les résultats d'exécution du Compte Administratif de l'exercice 2023 conformes au Compte de Gestion et demande au Conseil de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement.

Les membres du Conseil prennent acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Résultat excédentaire de l'exercice 2023 = 136 325,88
- Résultat excédentaire de l'exercice 2022 = 674 425,68
- Résultat cumulé = 810 778,56

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Résultat déficitaire de l'exercice 2023 = - 95 460,58
- Résultat excédentaire de l'exercice 2022 = 191 248,62

- Résultat de clôture - 95 788,04
- RAR recettes = 45 145,00
- RAR dépenses = 32 388,00
- Résultat de clôture+ RAR = 108 545,04

Le Maire propose les affectations suivantes :

Inscription au Budget de l'exercice 2024 :

Total à inscrire en Recettes Investissement ligne 002 = **95 788,04**

Total à inscrire au compte 1068 Recettes Investissement = **246 265,00**

Total à inscrire en Recettes de Fonctionnement ligne 002 = **564 513,56**

Après avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition du maire relative à l'affectation des résultats de 2023.

Rapport N°2 : Délibération sur le vote des taux d'imposition pour 2024.

Le Maire propose pour l'année 2024 de conserver les mêmes taux d'imposition par rapport à 2023. Le produit attendu est de 176 272,00 € selon les détails présentés dans le tableau ci-après.

Il précise que pour donner suite à notre adhésion à la Communauté des Communes du Sartenais Valinco Taravo, une partie de la TH est maintenant perçue par cette collectivité (ex part du Département) ainsi que la totalité de la CFE.

En revanche, à travers les attributions de compensation mises en place dans le cadre de la CLECT, la commune percevra la somme de 151 350,00 € en retour de la part de la CCSVT.

TAXES	BASE 2024	TAUX D'IMPOSITION	PRODUIT ATTENDU
TH	413 000,00	13,37%	55 218,00
TF (BÂTI)	559 400,00	21,64 %	121 054,00
TF (NON BÂTI)	//	//	//
			176 272,00

Après avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition du maire relative aux taux d'imposition pour 2024.

Rapport N°3 : Vote du budget primitif 2024.

Le Maire présente le budget 2024 en équilibre qui s'élève à 1 845 033,60 € dont 38,27 % en investissements.

BUDGET 2024 : INVESTISSEMENTS

DEPENSES : 706 059,04 €

16. Emprunts= 45 506,00 €

20. Immobilisations incorporelles = 8 000,00 €

Etudes et Honoraires = 8 000,00 €

21. Immobilisations corporelles = 652 553,04 €

Travaux de Bâtiment= 316 550,04 €

- Grilles + portails Groupe Scolaire = 28 000,00 €
- Travaux Eglise de Sollacaro= 21 000,04 €
- Rénovation presbytère Calvèse = 180 000,00 €
- Remise aux normes EDF Groupe Scolaire= 26 000,00 €
- Travaux logement communal (D. DESANTI)= 7 000,00 €
- Travaux logement communal (ex. J. MONDOLONI) = 10 000,00 €
- Travaux logement communal (F. CONSIGLIO) = 8 000,00 €
- Changement volets roulants Mairie = 1 930,00 €
- Remplacements portes d'entrée logements groupe scolaire= 4 620,00 €
- Travaux divers de bâtiments = 30 000,00 €

Travaux de Voirie= 317 773,00 €

- Place de l'église Sollacaro = 130 000,00 €
- Base d' Adresse+ signalétique+ (RAR) = 38 000,00 €
- Réseau Incendie (RAR) = 23 773,00 €
- Sécurisation réseau routier communal= 28 000,00 €
- Travaux SDE 2A = 25 000,00 €
- Installation défibrillateurs= 6 000,00 €
- Travaux cimetièrè = 12 000,00 €
- Reprise de murs= 27 000,00 €
- Travaux divers de Voirie = 30 000,00 €

Acquisition de matériel = 18 230,00 €

- Achats plots pour défibrillateurs= 3 000,00 €
- Achat broyeur à branches= 7 290,00 €
- Achat hotte cuisine pour cantine = 2 940,00 €
- Acquisitions diverses = 5 000,00 €

RECETTES : 706 059,04 €

10. FCTVA= 90 201,00 €

13. Subventions= 45 145,00 € (RAR) + 228 660,00 €
= 273 805,00 €

Ligne 002 ou Compte 1068 Investissement = 95 788,04 €

Ligne 002 Fonctionnement = 246 265,00 €

BUDGET 2024 :FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 138 974,56

011.Charges à caractères général : 571374,56

012.Charges de Personnel : 497 000,00

65. Autres charges de Gestion courante : 52 000,00

66. Charges financières : 8 600,00

014. Atténuations de produits : 10 000,00

RECETTES : 1 138 974,56

70. Produits de service : 8 100,00

73. Impôts et Taxes : 346 902,00

74. Dotations et Participations : 152 751,00

75. Autres Produits de Gestion Courante : 41 000,00

013. Atténuation de Charges : 25 708,00

002.Excédent de Fonctionnement Reporté : 564 513,56

Après avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition du maire et vote le budget primitif 2024.

Rapport n°4 : Délibération pour subventions aux associations

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés accorde les subventions aux associations pour un total de 6 700,00 € suivant le détail ci-dessous :

Foire de Filitosa : 2 500,00 €

A Suddacarinca : 2 000,00 €

Anciens combattants Olmeto/Sollacaro : 350,00 €

Gym Valinco : 150,00 €

Insemme : 500,00 €

SVARR (Football) : 150,00 €

Journal « U Taravu » : 100,00 €

Association « L'Attrape rêves » : 150,00 €

Ligue contre le Cancer : 500,00 €

Rapport n° 5 : Questions diverses

Pas de questions diverses